



Ouagadougou, le 31 juillet 2023

PLAIDOYER CONTRE L'ABATTAGE DE MASSE DES ANIMAUX

Abattage sauvage de chameaux à Rakissé dans la Commune rurale de Komsilga dans la Province du Kadiogo : Un acte d'une cruauté inqualifiable.

Dans notre culture, la vie est sacrée et aucun être vivant ne doit toucher à la vie d'autrui. Autant la vie humaine est sacrée, autant celle des animaux doit être protégée par les hommes.

Oter la vie d'autrui est source de malheur et vous conduit à la même sentence. Ne dit-on d'ailleurs pas que « Qui vainc par l'épée périra par l'épée ?

L'abattage de centaines de chameaux de façon sauvage en cours à Rakissé pour des raisons frisant la folie et l'obscurantisme moyenâgeux sous l'instigation d'une guérisseuse pour des fantômes nous interpelle fortement, à moins que nous ayons perdu le sens de l'humanité devant nos ambitions démesurées.

Abattre des centaines de chameaux pour atteindre un objectif quelque soit son urgence et son importance ne peut que conduire l'auteur à sa perte, une vie étant une vie, même celle des animaux. Le Burkina Faso a-t-il atteint un tel degré de décomposition sociale et de décadence morale en moins d'un an?

Nous interpellons ici les services de santé, de l'élevage et de l'environnement du Burkina Faso, afin qu'ils interviennent énergiquement et sans délai pour arrêter cette pratique barbare et ce plan machiavélique d'individus avides de pouvoir et pour qui tout est faisable et possible pour assouvir leurs desseins.



Cet abattage sauvage hors des infrastructures normalisées, des abattoirs officiellement reconnus et dans la nature expose les populations à toute sorte d'épidémies, et le fait d'être en saison pluvieuse devrait faire craindre le pire à notre pays. Les services sanitaires de notre pays doivent immédiatement réagir et prévenir et ne pas attendre pour guérir.

En outre, la protection de l'espèce animale concernée dont l'immolation doit faire le bonheur des commanditaires de ce massacre hors norme et jamais vécu, de mémoire d'homme, en Haute Volta et au Burkina Faso doit être assurée et les services chargés des ressources animales ont l'obligation de faire arrêter cette folie des grandeurs.

« Rien n'arrête une idée à son heure »

Dr Ablassé OUEDRAOGO
Commandeur de l'Ordre National